

3- ACTIVITES SPORTIVES

ACTIVITES SPORTIVES - Service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS)

Pour une cotisation annuelle de 10€ (non remboursable), l'adhésion au SUAPS vous permet d'accéder à un ensemble activités physiques et sportives. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site <http://suaps.univ-poitiers.fr/>

Souhaitez-vous vous inscrire au SUAPS ? : OUI NON

4-RESPONSABILITE CIVILE

Je déclare bénéficiaire d'un contrat d'assurance (éventuellement à titre d'ayant droit des parents)
Fournir un justificatif couvrant l'année universitaire (01/09/2017 au 31/08/2018)

Signature

5- DOCUMENTS A LIRE ET SIGNER OBLIGATOIREMENT

1/ Charte informatique

Je soussigné-e certifie avoir pris connaissance de la charte informatique et respecter les obligations incombant aux utilisateurs que je peux consulter sur le site de l'Université de Poitiers.

La charte de bon usage des moyens informatiques est en cours d'actualisation, de façon à y apporter des précisions, mais les principes fondamentaux ne changent pas. Vous serez informé(e) de l'entrée en application de la nouvelle charte dès qu'elle aura été validée par le conseil d'administration de l'établissement.

(Se rendre sur l'adresse <http://imedias.univ-poitiers.fr/> et taper « charte du bon usage des moyens informatiques de l'Université de Poitiers »)

2/ Charte des examens

Je soussigné-e certifie avoir pris connaissance de la charte des examens que je peux consulter sur le site de l'Université de Poitiers. (Site Université de Poitiers – onglet lycéen /étudiant – onglet scolarité – onglet examens)

3/Droit à l'image

J'autorise l'utilisation de la photo d'identité, à usage interne, pour les trombinoscopes (papier et en ligne) Oui Non

Je certifie exacts les renseignements portés dans ce dossier

A, le |_|_| / |_|_| / |2|0|1|7|

Signature,

Si l'intéressé-e est mineur-e au moment de l'inscription, signature du
Responsable Légal :

(La Loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique à ce dossier. Elle vous donne un droit d'accès et de rectification sur les données vous concernant. Cette requête doit être adressée au Président de l'Université à l'adresse suivante : difor@univ-poitiers.fr et cil@univ-poitiers.fr)



Favoriser l'insertion universitaire, sociale et professionnelle des étudiants en situation de handicap

Optimiser à travers un engagement associatif les conditions de vie, d'étude et d'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap en créant un continuum d'action pendant l'enseignement secondaire, l'enseignement supérieur et l'emploi.

Collégiens, lycéens : Programme PHARES :

Un accompagnement des jeunes pendant 4 ans (de la 3ème à la Terminale) à travers différents modules en partenariat avec l'Université de Poitiers :

- Un tutorat hebdomadaire
- Une découverte des filières de l'enseignement supérieure, du monde de l'entreprise et des professionnels des secteurs et métiers variés
- Des sorties culturelles
- Des ateliers spécialisés (aide à l'orientation, aisance orale, travailler en groupe...)

Étudiants :

Accompagnements humains et personnalisés dans la vie universitaire.

- Aide aux déplacements du domicile aux salles de cours
- Aide aux déplacements au sein des différents sites de l'Université (Médecine Préventive, RU, BU, MDE...)
- Assistance secrétariats aux examens
- Aide dans vos démarches administratives
- Mise en place de projets associatifs (ateliers théâtre, sorties culturelles et sportives).

Étudiants et jeunes diplômés à la recherche d'une expérience professionnelle :

- Aides dans vos démarches (conseils CV, lettre de motivation, simulation d'entretien...)
- Accompagnement à l'insertion professionnelle à l'issue du cursus universitaire.
- Mise en place d'action pour l'emploi : rencontres entreprises, Handicafés...

L'association HandiSup Centre-Ouest est située :
Maison des Etudiants -Bâtiment A6
1, rue Neuma Fehines Borges86000 Poitiers
Tél: 07.63.07.08.63
Mail: contact@handisupco.fr

Le pôle handicap accueille et accompagne les étudiants en situation de handicap de l'Université de Poitiers (Poitiers campus et centre-ville, Châtelleraut, Niort et Angoulême).

Missions du pôle handicap étudiants :

- Accueil et accompagnement des étudiants en situation de handicap (handicap sensoriel, moteur, psychique, « dys », maladie invalidante, cognitif...), y compris handicap temporaire ou non reconnu par la MDPH.
- Analyse des difficultés et des besoins puis mise en place des aménagements d'études et d'examens qui s'avèreraient nécessaires.

Quelques exemples d'aménagements :

Le cursus est le même pour tous. Mais un aménagement ou une aide spécifique peuvent être apportés selon les besoins suite à l'avis d'un médecin du Service de Santé Universitaire de l'Université de Poitiers :

- aménagement des enseignements ;
- aménagement de l'emploi du temps ;
- aide pour la prise de cours ;
- cours de soutien ;
- ou toute mesure adaptée à votre situation.

Examen et concours :

Selon la situation de handicap de l'étudiant et l'avis médical, des mesures spécifiques peuvent être prévues lors de l'organisation des examens ou concours (décret n°2005-1617 du 21.12.2005) :

- majoration de temps ;
- grossissement de textes ou documents braille ;
- interprétariat LSF ;
- secrétariat ;
- aménagement de la salle ;
- utilisation de matériel spécifique ;
- ou autres mesures selon votre situation.

Pour toute information, veuillez contacter le pôle handicap:

sdsd.handicap@univ-poitiers.fr

Tel: 05 49 36 64 64 ou 05 49 45 47 51

Bâtiment B13 - 2 rue marcel Doré – TSA 91119 - 86073 Poitiers Cedex 9

SERVICES UNIVERSITAIRES POUR VEILLER A VOTRE SANTE

Le Sport à l'Université de Poitiers

L'offre du SUAPS

Avec une cotisation de 10€, je peux

*Une pratique encadrée et dirigée par un professeur parmi plus de 30 activités proposées (Sur le Site de Poitiers mais aussi sur Niort, Angoulême, Châtelleraut)
3 Sports ou 3 Cours d'un même sport possibles par semestre*

Et/ ou

Des stages de pleine nature avec une participation financière selon les stages

Ou s'inscrire :

Dans votre scolarité lors de votre inscription administrative en choisissant de régler la cotisation de 10 euros. Attention cette somme n'est pas remboursable. Elle vous permet d'accéder à l'application de réservation en ligne des cours du SUAPS. Les cours se remplissent au fur et à mesure des inscriptions. La disponibilité pour un créneau donné ou pour une activité n'est pas assurée.

Dans votre scolarité à partir du 1^{er} octobre : si vous n'avez pas choisi de vous acquitter de la cotisation sport lors de votre inscription administrative.

Le paiement de la cotisation se fait uniquement auprès de la scolarité de l'UFR et non au SUAPS

S'INFORMER ET RESERVER UN CRENEAU

Sur le site : <http://suaps.univ-poitiers.fr>

UFR Sciences du Sport – SUAPS

Bât C7 - 3 Allée Jean Monnet

TSA 31113 - 86073 POITIERS CEDEX 9

Tél : 05 49 36 22 65

Vous pouvez sans cotisation valider une UE Libre sport dans votre diplôme

Réserver un créneau pour suivre une UE Libre Sport

Accès direct sur l'application de réservation des cours du SUAPS sous réserve d'avoir réalisé son inscription administrative **2016/2017** (dans votre scolarité) et d'avoir un compte de service validé.

Pratiquer en compétition avec l'association sportive de l'Université

Bureau de l'association sportive

Saisie des licences FF Sport U- Bât B9 (GU2)

<http://suaps.univ-poitiers.fr>

05 49 45 40 32